

Gouvernance : les valeurs moyennes en progrès

■ Selon une étude d'Ernst & Young, la pratique du gouvernement d'entreprise par les midcaps françaises s'améliore.

Pas de doute, les grands groupes cotés sont de plus en plus en ligne avec les préconisations de gouvernement d'entreprise. Mais qu'en est-il des valeurs moyennes ? L'étude réalisée en 2004 par Ernst & Young sur 283 sociétés cotées au chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros et dont la capitalisation boursière varie entre 4 millions et 1 milliard d'euro, se veut optimiste.

Ainsi le rating élaboré par l'étude pour apprécier le degré de déploiement des pratiques en matière de gouvernement d'entreprise donne une note supérieure à 14/20 à 28 % des midcaps, contre 12 % l'année précédente. Cette progression résulte certes d'une prise de conscience des dirigeants, mais aussi de la pression

législative : 2004 est la première année d'application de la loi sur la sécurité financière (LSF) d'août 2003.

Mais des efforts restent à faire, notamment en termes de partage du pouvoir. 73 % des sociétés ont opté pour une structure à conseil d'administration mais la séparation entre directeur général et président du conseil n'est adoptée que par 21 % d'entre elles, sans grande évolution par rapport à 2003. En termes de composition, le nombre moyen d'administrateurs reste stable – à 6 – tout comme celui d'administrateurs indépendants (2,7). Mais le nombre de sociétés déclarant dans leur rapport disposer d'administrateur indépendant passent de 25 % en 2003 à 44 % en 2004. On reste quand même loin des 95 % du SBF 120...

Des comités spécialisés. Autre source de progrès : le recours croissant aux comités spécialisés. Les comités d'audit sont cités par 25 % des midcaps (20 % en 2003), et les comités de rémunération par 29 %

(22 % en 2003). Leur présence est encore plus forte dans les sociétés du Premier Marché ou de plus de 200 millions d'euros.

En termes de communication, le bilan est mitigé. En particulier, seuls 77 % du panel, contre 78 % en 2003, répondent aux obligations légales en matière d'information sur la rémunération des dirigeants. Le progrès est à chercher du côté des stock-options, où une information précise est donnée par 68 % des sociétés contre 61 % en 2003. Autre domaine délaissé : le développement durable. Seuls 31 % des sociétés y consacrent un chapitre de leur rapport, alors qu'un bilan environnemental et social est obligatoire pour les sociétés cotées. A titre de comparaison, l'ensemble du CAC 40 publie ces informations.

Reste un domaine où la LSF semble avoir fait effet : la communication sur les risques. 87 % des midcaps – contre 65 % en 2003 – fournissent une information sur les risques financiers et 70 % sur les risques juridiques (48 % en 2003).

Alexandra Petrovic

DES EFFORTS
RESTENT À
FAIRE,
NOTAMMENT
EN TERMES
DE PARTAGE
DU POUVOIR.